

Les effectifs des inscriptions en section de technicien supérieur sous statut scolaire en 2024-2025

Les sections de technicien supérieur (STS) accueillent 217 700 étudiants sous statut scolaire à la rentrée 2024, un effectif en baisse de 0,8 % par rapport à la rentrée précédente. Si les effectifs sont stables dans les établissements publics, ils baissent de 2,6 % dans le secteur privé. Alors que la formation en apprentissage continue de progresser, le nombre de nouveaux entrants sous statut scolaire dans ces formations diminue de 0,7 %. Près d'un tiers d'entre eux sont des néo-bacheliers professionnels, part en hausse de 0,8 point en un an.

Pour la quatrième année consécutive, le nombre d'inscrits en STS sous statut scolaire diminue

À la rentrée 2024, les formations de STS et assimilés (i.e. DTS¹, DCEFS², classe de mise à niveau, classe passerelle, DN MADE³) accueillent 217 700 étudiants sous statut scolaire, effectif en baisse de 0,8 % par rapport à la rentrée 2023 (-1 700 inscrits). Cette baisse est nettement plus modérée que celles constatées depuis 4 ans (-3,7 % en 2023, -9,6 % en 2022 après -5,7 % en 2021). À l'inverse, les formations de STS en apprentissage progressent fortement depuis la crise sanitaire : +6 % en 2023, +14 % en 2022 après des hausses de 43 % en 2021 et 38 % en 2020⁴.

Effectifs par année de formation en 2024-2025

	Femmes	Hommes	Ensemble	Evolution en %	Part des femmes
STS (y.c. DTS, DCEFS et DN MADE)					
1 ^{ère} année	56 607	63 836	120 443	-0,2	47,0
dont BTS en 1 an	145	193	338	-32,4	42,9
2 ^{ème} année	42 911	48 263	91 174	-1,5	47,1
dont redoublements	2 162	3 048	5 210	1,3	41,5
3 ^{ème} année	3 646	916	4 562	0,5	79,9
Ensemble	103 164	113 015	216 179	-0,7	47,7
Autres					
Classes de mise à niveau	683	558	1 241	-0,9	55,0
Classes passerelles	146	133	279	-39,7	52,3
Ensemble	103 993	113 706	217 699	-0,8	47,8

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MEN, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

La baisse du nombre d'étudiants sous statut scolaire en STS et assimilés (216 200 inscrits hors classes de mise à niveau ou passerelles, soit -0,7 %) concerne particulièrement les inscrits en 2^{ème} année (-1,5 % pour 91 200 inscrits), notamment les hommes inscrits dans ce niveau (-1,8 % pour 48 300 inscrits). La quasi stabilité du nombre d'inscrits en 1^{ère} année (-0,2 % ; 120 400 étudiants) s'explique par une hausse des effectifs féminins (+1,3 %) compensée par une baisse des effectifs masculins (-1,4 %).

Le nombre d'inscrits en 3^{ème} année augmente de 0,5 %. La 3^{ème} année concerne principalement les DN MADE, le DCEFS et le DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique, pour un effectif total de 4 600 inscrits (2 % des inscrits en STS).

Si en 1^{ère} et 2^{ème} années, la parité femmes-hommes est quasiment atteinte (47 % de femmes), la part des étudiantes s'élève à 80 % en 3^{ème} année.

Les classes passerelles et de mise à niveau accueillent cette année 1 500 étudiants, soit un effectif en baisse de 11,4 % par rapport à la rentrée précédente. Les classes passerelles voient leur effectif fortement diminuer (-39,7 %) tandis que celui des classes de mise à niveau ne baisse que de 0,9 %.

Une baisse du nombre d'inscrits plus importante dans le secteur privé

Les établissements publics accueillent 158 900 étudiants à la rentrée 2024 et représentent 73 % de l'ensemble des effectifs des formations de STS et assimilés. Les établissements privés comptent 58 800 étudiants.

Évolution des effectifs selon le secteur de l'établissement aux rentrées 2023 et 2024

	2023-2024	2024-2025
Public	159 057	158 929
Évolution annuelle en %	-2,5	-0,1
% par rapport à l'effectif total	72,5	73,0
Privé	60 347	58 770
Évolution annuelle en %	-6,6	-2,6
% par rapport à l'effectif total	27,5	27,0
Ensemble	219 404	217 699
Évolution annuelle en % (1)	-3,7	-0,8

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MEN, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

Si les effectifs sont stables dans le secteur public, le secteur privé voit ses effectifs étudiants diminuer de 2,6 % (-1 600 étudiants) entre les rentrées 2023 et 2024.

¹ Diplôme de technicien supérieur

² Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale

³ Diplôme national des métiers d'art et du design

⁴ Note d'information du SIES 2024.22 : L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2023

Les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) comptent 201 600 étudiants, soit la grande majorité (93 %) des étudiants sous statut scolaire en STS. La part des inscriptions dans un établissement du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) s'élève à 7 %, soit 15 000 étudiants.

Effectifs selon le ministère de tutelle en 2024-2025

	Ensemble	dont MENESR	dont MASA
Public	158 929	148 744	9 839
<i>dont femmes</i>	74 295	69 808	4 411
Privé	58 770	52 902	4 864
<i>dont femmes</i>	29 698	26 931	2 111
Ensemble	217 699	201 646	14 703
<i>dont femmes</i>	103 993	96 739	6 522
<i>dont femmes, en %</i>	47,8	48,0	44,4

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MEN, système d'information de l'enseignement agricole du MASA.

Diminution des inscrits dans les domaines des services

Plus des deux tiers des étudiants (67 %) de STS sont formés dans les domaines des services et 27 % dans ceux de la production. La filière de la production connaît une baisse d'effectif (-1,5 %) alors que la filière des services voit ses effectifs se stabiliser (+0,5 %). Moins de 12 000 étudiants sont inscrits en Lettres et arts.

Effectifs par filière en 2024-2025

Filière	Effectif	Répartition en %	Évolution annuelle en %
Lettres et Arts	11 588	5,3	2,3
Production	59 546	27,4	0,5
Services	146 565	67,3	-1,5
Ensemble	217 699	100,0	-0,8

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MEN, système d'information de l'enseignement agricole du MASA.

Le nombre de nouveaux entrants connaît également une baisse à la rentrée 2024

À la rentrée 2024, 113 900 étudiants sous statut scolaire s'inscrivent pour la première fois dans une formation de STS ou assimilée. Cet effectif diminue de 0,7 % par rapport à la rentrée 2023 (-800 étudiants), alors que le nombre de bacheliers lors de la session de juin 2024 a augmenté de 1,8 %.

Les formations de la filière des services comptent cette année 68 % des nouveaux entrants en STS (77 700 nouveaux étudiants) – un effectif qui est en baisse de 1,5 % par rapport à la rentrée 2023 (-1 200 étudiants). Les formations de la filière de la production accueillent 31 900 nouveaux étudiants (soit 28 % des nouveaux entrants en STS) et connaissent une stabilité de leurs effectifs. Les formations de la filière Lettres et arts représentent quant à elles moins de 4 % de l'ensemble des nouveaux entrants. Son effectif (4 300 étudiants) est en hausse de 3,9 %.

Parmi les nouveaux entrants en STS, 32 % des étudiants viennent d'obtenir un baccalauréat professionnel, 31 % un baccalauréat technologique et 17 % un baccalauréat général. Ainsi quatre nouveaux entrants sur cinq (81 %) sont des bacheliers de l'année, part en augmentation de 0,6 point par rapport à la rentrée précédente.

La part des bacheliers professionnels augmente (+0,8 point), principalement dans les services (+1,0 point) où ils représentent 31 % de ses nouveaux entrants. Cette part augmente de 0,6 point dans les catégories de la production où 4 nouveaux inscrits sur 10 sont des bacheliers professionnels. La part des bacheliers généraux demeure relativement stable dans la filière de la production mais baisse dans la filière des services (-1,2 point) et dans la filière Lettres et arts (-1,7 point) au sein de laquelle ils représentent 40 % des nouveaux entrants. Quant aux bacheliers technologiques, leur part augmente de 0,8 % dont une hausse de 1,0 % dans la filière des services.

Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS et assimilés en 2024-2025, par filière

	Lettres et arts	Production	Services	Ensemble
Bacheliers généraux	38,2	12,7	17,8	17,2
Bacheliers technologiques	36,4	28,3	32,3	31,3
<i>STI2D/STD2A</i>	34,2	17,9	1,7	7,5
<i>STMG</i>	0,9	0,9	25,7	17,8
<i>Autres</i>	1,2	9,5	4,8	6,0
Bacheliers professionnels	8,3	40,0	30,6	32,4
Autres origines (1)	17,1	18,9	19,2	19,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectifs d'entrants 2024</i>	4 279	31 903	77 722	113 904
<i>Evolution annuelle en %</i>	3,9	0,5	-1,5	-0,7

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres

Source : MESR-SIES, Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MEN, système d'information de l'enseignement agricole du MASA

Agnès LIEVRE
MESR-SIES

Champ : France, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du ministère de l'Éducation nationale, système d'information de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Nouvel entrant en STS ou assimilé

On appelle « nouvel entrant » en STS ou assimilé toute personne qui s'inscrit en première année de formation en STS ou assimilé (y compris classes passerelles et de mise à niveau) et qui ne suivait pas une formation en STS ou assimilé l'année précédente.

Les établissements du champ de l'étude

Les établissements, qu'ils soient publics ou privés (sous ou hors contrat), sont recensés par le système d'information du MEN. Les établissements privés sous contrat y sont totalement couverts ; les établissements hors contrat ne le sont que partiellement.